



# Rapport de mission d'audit

Ecole d'ingénieurs de Purpan  
EI Purpan

## Composition de l'équipe d'audit

Gilles SAINTEMARIE (Membre de la CTI, Rapporteur principal)  
Claude-Gilles DUSSAP (Expert de la CTI, Corapporteur)  
Claire LEROUX (Experte)  
El Mokhtar BAKKOUR (Expert international)  
Charles DEPONTIEU (Expert élève)

Dossier présenté en séance plénière du 9 décembre 2025

Pour information :

\*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

\*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Ecole d'ingénieurs de Purpan  
Acronyme : EI Purpan  
Académie : Toulouse  
Site (1) : Toulouse(siège)  
Réseau, groupe : FESIC

## **Campagne d'accréditation de la CTI : 2025 - 2026**

---

## I. Périmètre de la mission d'audit

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de Purpan	Formation continue	Toulouse
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de Purpan	Formation initiale sous statut d'apprenti	Toulouse
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de Purpan	Formation initiale sous statut d'étudiant	Toulouse
L'école ne propose pas de cycle préparatoire			
L'école ne met pas en place de contrat de professionnalisation			

### Attribution du Label Eur-Ace® :

Demandée

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI:  
[www.cti-commission.fr / espace accréditations](http://www.cti-commission.fr / espace accréditations)

## II. Présentation de l'école

### Description générale de l'école

L'EI PURPAN, fondée en 1919, est située à Toulouse et dispose d'une exploitation agricole sur le site de Lamothe qui, au-delà d'appliquer les pratiques les plus modernes et durables, a une triple fonction de pédagogie, de recherche et de rayonnement. L'école est gérée par une association loi 1901 à but non lucratif du nom de PURPAN et depuis 2017, elle a le statut d'EESPIG. En 2020, l'école a créé son CFA pour pouvoir proposer ses formations par la voie de l'apprentissage. En 2025, l'EI PURPAN devient établissement composante de l'Université de Toulouse. A ce titre, tout en intégrant l'Université de Toulouse, l'école conserve sa personnalité morale et juridique.

### Formations

L'école propose historiquement le diplôme d'ingénieur sur un parcours de 5 ans après le bac avec la possibilité d'intégrer le parcours en 2ème ou 3ème année.

Depuis la rentrée de septembre 2021, l'EI PURPAN propose un Bachelor en sciences et ingénierie (BSI) sur 3 ans.

Une réflexion est en cours sur l'ouverture du Bachelor agro créé dans le cadre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations.

### Moyens mis en œuvre

Pour réaliser ses formations, l'EI PURPAN s'appuie sur deux sites, Purpan avec un nouveau bâtiment inauguré en septembre 2025 et Lamothe en périphérie de Toulouse qui permet aux apprenants une immersion dans une exploitation agricole "expérimentale".

Le taux d'encadrement est d'1 étudiant pour 16 enseignants.

Le budget global de l'école en 2024/2025 est de 23 M€.

### Evolution de l'institution

Depuis 2011, le diplôme d'ingénieur de l'EI PURPAN est accrédité sur une période maximale. En 2021, l'EI PURPAN a demandé l'ouverture du diplôme en FISA et l'ouverture d'un BSI. A noter que l'EI PURPAN réfléchit à se positionner sur le "bachelor agro" créé par Décret n° 2025-960 du 8 septembre 2025 relatif au diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie.

### III. Suivi des recommandations précédentes

Décision	Recommandation	Statut
Décision N° 2020/09-01 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISE et la FC	Intégrer l'ensemble des parties prenantes au Conseil d'Administration	Réalisée
Décision N° 2020/09-01 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISE et la FC	Préciser dans le règlement intérieur les dispositifs de recours et formaliser les modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant	En cours
Décision N° 2020/09-01 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISE et la FC	Poursuivre l'accueil et la mixité entre les élèves internationaux et les élèves français et favoriser la multiculturalité	En cours
Décision N° 2020/09-01 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISE et la FC	Regrouper davantage de modules au sein d'une même UE	Réalisée
Décision N° 2020/09-01 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISE et la FC	Renforcer les relations avec les Alumni	Réalisée
Décision N° 2020/09-01 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISE et la FC	Être vigilant à l'employabilité des diplômés notamment en termes d'embauches au niveau cadre	Réalisée

Décision	Recommandation	Statut
Décision N° 2020/09-01 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISE et la FC	Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Veiller à renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences	Réalisée
Décision N° 2021/10-03 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISA	Identifier un responsable de parcours FISA	Réalisée
Décision N° 2021/10-03 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISA	Améliorer le syllabus en indiquant une estimation du temps de travail personnel de l'étudiant en identifiant clairement les ECTS acquis spécifiquement en entreprise	Réalisée
Décision N° 2021/10-03 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISA	Expliciter l'organisation du recrutement des apprentis et les critères d'admission	Réalisée
Décision N° 2021/10-03 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISA	Mettre la mobilité sortante des apprentis en conformité avec R&O et préciser dans le règlement des études les obligations de mobilité internationale	Réalisée
Décision N° 2021/10-03 pour l'école d'ingénieur de Purpan pour la FISA	Préciser dans le règlement des études l'obligation de mission en entreprise pour les apprentis en contrat avec un organisme de recherche	Non réalisée

## Conclusion

Sur les 12 recommandations, 9 sont évaluées en "réalisées", 2 "en cours de réalisation" et 1 en "non réalisée". Pour les 2 évaluées "en cours", les actions ont été mises en place mais l'école est en attente des résultats.

Concernant la recommandation "Préciser dans le règlement des études l'obligation de mission en entreprise pour les apprentis en contrat avec un organisme de recherche", l'EI PURPAN justifie son choix en rappelant que les contrats d'apprentissage conclus avec des organismes de

recherche publics ou privés sont pleinement reconnus dans le cadre de la formation d'ingénieur. Ces structures offrent un environnement professionnel exigeant, ancré dans l'innovation, la rigueur scientifique et la gestion de projets.

## IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

### Mission et organisation

L'EI PURPAN, fondée en 1919, vise à proposer sur le marché du travail des experts compétents pour augmenter la productivité et la technicité en agronomie et en agro-agriculture. Située à Toulouse, elle occupe un site de 26 ha et gère une ferme sur le site de Lamothe. En 1984, elle a été autorisée à délivrer le diplôme d'ingénieur, grade de master. L'école est gérée par une association loi 1901 à but non lucratif du nom de PURPAN et depuis 2017, elle a le statut d'EESPIG.

En mars 2025, l'école a obtenu le label engagé RSE/CSR committed Label (AFQ 26000) après une évaluation menée par AFNOR Certification. L'école a mis en place un COPIL RSE qui a en charge d'assurer un suivi sur le déploiement des 14 enjeux stratégiques. Cette stratégie est largement partagée : rapport RSE, charte d'engagement, communication interne et externe.

Le pilotage de la démarche se fait en lien avec le SMQ (Système de management de la qualité) de l'école.

En 2025, le décret d'entrée dans l'Université de Toulouse fait de facto l'EI PURPAN quitter l'INP pour devenir une composante de l'Université de Toulouse, participant ainsi à la politique de site. L'école est membre d'Agropolis International (plateforme rassemblant les acteurs de l'enseignement supérieur, de recherche, organisations professionnelles et société civile) et d'Agri Sud-Ouest Innovation (Pôle de compétitivité).

L'EI Purpan est impliquée dans le développement de la recherche du site à travers les 9 UMR (majoritairement en relation avec l'INRAE) .

La stratégie de communication de l'EI PURPAN est en lien avec la politique générale de l'école.

Concernant la communication externe, elle est multicanale, diversifiée et l'école reste attentive à l'impact environnemental.

Concernant l'interne, la communication s'appuie sur l'outil Viva Engage et via les différentes commissions mises en place par l'école (CODIR, réunions, séminaires, etc.).

L'école est gérée par une association à but non lucratif (loi 1901) qui comprend 71 membres (EESPIG depuis 2017). Elle est administrée par un Conseil d'administration de 17 membres, pour majorité des membres extérieurs et des représentants institutionnels qui nomme le directeur général. La gouvernance de l'école est assurée par un COMEX (directeur général + directeur général adjoint + secrétaire général + DRH + direction des relations entreprises + direction des enseignements + direction de la recherche). Le COMEX est assisté d'un CODIR qui comprend les membres du COMEX et les directions des départements dont la mission est d'assurer la transmission des décisions à l'ensemble des parties prenantes de l'école.

L'association est composée de 71 membres et est dotée d'un Conseil d'administration de 17 membres parmi lesquels on retrouve notamment les professionnels, les acteurs locaux, les représentants des alumni, étudiants & salariés.

Deux organes renforcent la gouvernance de l'école : le comité exécutif (COMEX) et le comité de direction (CODIR). Le COMEX, composé des 7 directeurs de l'école, garantit la stratégie et analyse les situations importantes. Le CODIR, incluant les 7 directions du COMEX, assure l'application du plan stratégique et la communication des décisions aux équipes.

L'EI PURPAN s'appuie sur un conseil de perfectionnement pour faire évoluer leurs formations.

Enfin, l'EI PURPAN a créé son propre CFA en 2020.

Avec ses 2 formations, l'EI PURPAN vise à préparer des professionnels experts de la filière de l'agronomie et de l'agro-agriculture. Concernant la formation ingénieur, les diplômés doivent être capables d'appréhender des projets complexes de la filière en intégrant toutes les dimensions scientifiques et techniques, écologiques, économiques, sociales, juridiques et éthique. Concernant le BSI, les diplômés sont chargés notamment de la surveillance et de l'exécution des programmes

de la production agricole et de la transformation agroalimentaire dans le respect des exigences réglementaires, environnementales et de la qualité.

Le parcours d'ingénieur est prévu sur 5 ans avec 2 années de classes préparatoires (446 étudiants) et 3 années de cycle ingénieur (662 en FISE et 334 en FISA). L'école propose également le contrat de professionnalisation (121) en dernière année pour les FISE et l'accès au diplôme d'ingénieur par la formation continue et la VAE.

Le BSI est prévu sur 3 ans avec 2 années en FISE et la 3ème année en FISA pour notamment favoriser l'insertion professionnelle (179 étudiants).

L'école a qualifié sa stratégie de recherche de "fondamentalement appliquée". La participation des enseignants-chercheurs à 9 UMR (principalement en relation avec l'INRAE), dont 3 en co-tutelle, permet aux enseignants de l'école de promouvoir leurs activités de recherche au travers de projets répondant aux demandes industrielles et sociétales actuelles. Ces activités de recherche s'appuient sur des moyens (plateformes) originaux et complémentaires de ceux d'autres sites. En tant que composante de l'Université de Toulouse, l'école bénéficie d'une visibilité réelle pour déployer sa stratégie de recherche sur le site toulousain.

Pour former l'ensemble des apprenants (ingénieurs & bachelor), l'EI PURPAN compte 48 enseignants, 56 enseignants-chercheurs soit un taux d'encadrement de 1 pour 16.

Le nombre de personnels administratifs et techniques est de 114.

Les formations se déroulent sur 2 sites (Toulouse 15 000 m<sup>2</sup> et Lamothe 8 000 m<sup>2</sup>), en fonction des modules de formation. La logistique (transport, emploi du temps) entre les 2 sites est assurée par l'école.

L'EI PURPAN s'appuie sur un environnement numérique de travail complet et diversifié : ERP, progiciels de suivi (apprentissage, administratif, etc.), plateformes pédagogiques, logiciels de bureautique.

Concernant l'utilisation de l'IA, l'EI PURPAN s'appuie sur MISTRAL pour les apprenants et COPilot pour le personnel. L'école prévoit également une formation aux utilisateurs de l'IA et prévoit une Charte d'usage de l'intelligence artificielle générative.

Le budget global de l'école en 2024/2025 est de 23 M€.

Les frais d'inscription sont de 7 350€ pour les étudiants, 0€ pour les apprentis.

Le nombre d'étudiants ingénieurs boursiers en 2024 était de 256 (39%).

## Analyse synthétique - Mission et organisation

### Points forts

- Valeur et image de marque de l'école ;
- Agilité de l'école par l'autonomie de décision;
- École bien identifiée dans la politique de site ;
- École labellisée RSE ISO 26000 ;
- Stratégie de recherche clairement définie ;
- Valence forte sur le transfert de technologie ;
- Qualité des moyens informatiques et techniques.

### Points faibles

- Position de l'EI PURPAN à clarifier avec le "Bachelor Agro" ;
- Composition du conseil de perfectionnement dans le règlement intérieur non présente.

### Risques

- Engagement des jeunes générations perturbées par les mouvements de contestation agricole ;
- Vulnérabilité au changement de politique publique, par exemple diminution des financements au soutien de l'alternance.

### Opportunités

- Demande croissante des professionnels.

## Pilotage, fonctionnement et système qualité

Le pilotage de l'EI PURPAN repose sur un règlement intérieur structurant et un système d'information articulé autour de quatre axes : le développement du numérique pédagogique, l'usage de logiciels standards pour le pilotage des formations, la montée en compétences numériques du personnel et l'amélioration des infrastructures. L'intégration d'un ERP centralisé pour la gestion de la scolarité et l'usage de logiciels spécialisés (ALCUIN, STUDEA, etc.) permettent une meilleure traçabilité des données et une coordination des activités pédagogiques. Toutefois, si ces outils facilitent le suivi opérationnel, leur contribution à une véritable dynamique qualité dépend fortement de leur appropriation par les équipes et de l'existence d'indicateurs partagés. La qualité du pilotage repose également sur la capacité de l'établissement à articuler ses outils numériques avec une culture de l'amélioration continue.

La démarche qualité de PURPAN a été initiée en 2008. Elle a d'abord reposé sur une logique de certification ISO 9001, avant d'évoluer vers une approche plus large de responsabilité sociétale (ISO 26000). Cette transition marque un changement de paradigme : d'un système normatif centré sur la conformité des processus, l'école a choisi de privilégier une dynamique d'engagement et d'amélioration continue, en lien avec ses valeurs et les Objectifs de développement durable (ODD). Si cette orientation permet une plus grande souplesse, elle soulève également des questions sur la rigueur des outils de suivi et la capacité à maintenir une exigence opérationnelle constante.

La politique qualité de l'EI PURPAN repose sur une évolution notable : après avoir obtenu la certification ISO 9001 en 2011, l'école a choisi en 2021 de ne pas renouveler cette certification, préférant s'orienter vers une démarche RSE adossée à la norme ISO 26000. Ce choix traduit une volonté d'intégrer les enjeux sociétaux et environnementaux dans le pilotage stratégique, mais il implique aussi une moindre formalisation des processus qualité. Si la cartographie des processus et l'identification des parties prenantes sont maintenues, la disparition d'un cadre normatif contraignant peut fragiliser la cohérence et la traçabilité des actions. La politique qualité reste un levier de structuration, mais son efficacité dépend désormais de la capacité de l'école à mobiliser ses équipes autour d'une culture partagée de l'amélioration continue, sans l'appui des contraintes de la certification ISO 9001.

L'école affirme une volonté d'amélioration continue, notamment via la cartographie des processus et le pilotage par le COPIL RSE. Toutefois, la transition vers ISO 26000, bien que cohérente avec les engagements sociétaux de l'établissement, s'accompagne d'un risque de dilution des exigences qualité au profit d'une approche plus déclarative. La mesure concrète des progrès réalisés et l'implication des parties prenantes dans cette dynamique mériteraient d'être renforcées pour garantir une amélioration effective et partagée.

La démarche qualité externe de l'EI PURPAN s'est concrétisée par l'obtention du label « Engagé RSE – niveau confirmé » en 2024, à l'issue d'un audit approfondi basé sur plus de 50 critères alignés avec la norme ISO 26000 et les Objectifs de développement durable. Cette reconnaissance repose sur des preuves objectives de maîtrise des impacts sociaux, environnementaux et économiques. Elle a également permis à l'école d'obtenir le label européen *Responsibility Europe*, attestant de la conformité de sa démarche aux standards internationaux en matière de gouvernance, d'éthique et de responsabilité sociétale.

Depuis le dernier audit CTI, l'EI PURPAN a engagé plusieurs actions d'amélioration : refonte de la maquette pédagogique, consolidation du dispositif FISA et renforcement de l'ouverture internationale. Ces initiatives traduisent une dynamique d'amélioration continue.

Toutefois, le suivi de ces actions reste partiellement formalisé, ce qui limite leur valorisation dans le cadre du pilotage qualité.

## Analyse synthétique - Pilotage, fonctionnement et système qualité

### Points forts

- Expérience de la démarche qualité depuis 2008, avec certification ISO 9001 pendant plusieurs années ;
- Transition vers ISO 26000 alignée avec les engagements RSE de l'école ;
- Existence d'un COPIL RSE actif et représentatif ;
- Labellisation externe (Engagé RSE, *Responsibility Europe*) valorisant les pratiques.

### Points faibles

- Abandon de la certification ISO 9001 : perte d'un cadre normatif structurant ;
- Suivi des indicateurs qualité et des actions correctives peu formalisé ;
- Appropriation hétérogène des outils qualité par les équipes.

### Risques

- Banalisation des labels RSE pouvant réduire leur impact ;
- Concurrence avec des établissements dotés de systèmes qualité plus robustes.

### Opportunités

- Intégration croissante des démarches RSE dans l'enseignement supérieur ;
- Valorisation des labels RSE et DD dans les métiers de l'agro.

## Ancrages et partenariats

Deux éléments fondamentaux encourageant l'école à entretenir et maintenir des relations fortes, durables et structurantes avec les acteurs éducatifs, socio-économiques et institutionnels du territoire. Ces relations se manifestent par son enracinement régional à travers la participation active au développement local. Une contribution affirmée par la structuration des filières agricoles et agroalimentaires, secteurs clés de l'économie régionale.

La reconnaissance statutaire et stratégique de l'école se traduit par son engagement aux statuts de l'EPE/Université de Toulouse explicité dans le préambule de ces statuts : « Sa signature académique atteste de l'attention portée aux enjeux sociaux essentiels, notamment au travers de sa contribution scientifique [...] à l'amélioration des filières agricoles et agroalimentaires pour un monde durable. »

Le partenariat avec les entreprises de la région est solide, notamment par l'implication de ces entreprises dans le conseil d'administration de l'école.

Une équipe est dédiée aux relations avec les entreprises, dont l'objectif est le développement des partenariats avec les entreprises régionales et nationales en lien avec les secteurs agricoles et agroalimentaires. En 2024 ces relations ont été structurées et formalisées en se dotant d'un CRM (Eudonet) dans lequel sont recensées toutes les entreprises et les partenaires.

Le partenariat avec les entreprises est diversifié, l'EI PURPAN optant pour un réseau d'entreprises partenaires. Toutes typologies d'entreprises sont représentées parmi les partenaires de l'école.

L'école maintient une pédagogie co-construite avec les entreprises à travers l'intervention des acteurs du monde socio-professionnel dans les enseignements.

En plus de sa mission de formation des ingénieurs, l'école a aussi une mission de recherche scientifique et technologique et la diffusion et la valorisation des résultats, notamment grâce à ses infrastructures sur le site de Lamothe.

Afin de mieux accomplir cette mission, l'école travaille en étroite collaboration avec les professionnels sur la faisabilité (technique et économique) et la viabilité d'innovations technologiques. L'objectif est de lier les activités de recherche avec des problématiques agro et agri.

Les étudiants sont aussi impliqués dans cette politique de recherche scientifique et d'innovation, à travers l'imagination des solutions innovantes ou par l'initiation à la création des start-ups.

Pour le volet partenariats et réseaux nationaux, l'EI PURPAN est fortement engagée dans les dynamiques collectives structurant l'enseignement supérieur agricole et l'ingénierie, en particulier :

- Elle est membre fondateur de France Agro3 (ex-FESIA) ;
- Elle est également membre de plusieurs réseaux nationaux stratégiques : FESIC, FESIC AGRO, CGE, CDEFI ;
- Elle s'investit dans le renforcement des relations avec des écoles publiques et privées sous tutelle du ministère de l'Agriculture. Ces relations se sont rapprochées, notamment à travers la participation systématique aux réunions de la CDESA (Conférence des directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole) et à des projets collaboratifs dans le cadre de France 2030.

La coopération internationale est considérée comme une priorité pédagogique majeure pour l'EI de PURPAN. Cette ouverture à l'international constitue un élément clé de l'attractivité de l'école. A ce jour l'école compte 191 partenariats internationaux, couvrant près de 50 pays.

Cette coopération internationale se manifeste à travers la mobilité étudiante, des séjours longs réalisés à l'étranger par les élèves ingénieurs de l'école.

Pour la mobilité entrante, l'école s'efforce à diversifier ses programmes proposés en anglais, dans le but d'attirer plus d'étudiants en programme d'échange. Ces programmes sont actuellement en restructuration afin de les rendre encore plus attractifs.

## Analyse synthétique - Ancrages et partenariats

### Points forts

- Un réseau d'entreprises partenaires diversifié ;
- Proximité de l'EI PURPAN avec les professionnels pour les accompagner dans leur stratégie de développement ;
- Nombre de partenariats internationaux important.

### Points faibles

- La mobilité entrante des étudiants reste très faible.

### Risques

- Risques climatiques pouvant impacter ce type de formation.

### Opportunités

- Fortes demandes sociétales et professionnelles sur les filières de l'école ;
- Bien profiter des programmes de recherche et développement au sein de l'Université de Toulouse dans un champ stratégique pour la 3ème agglomération de France.

## Formation d'ingénieur

### Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de Purpan

Formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur le site de Toulouse

Formation continue (FC) sur le site de Toulouse

Formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) sur le site de Toulouse

L'élaboration du projet de formation est pilotée par la Direction de l'enseignement, en lien avec les pôles pédagogiques et les enseignants-chercheurs. L'animation et le pilotage de ces projets s'effectuent de manière collective au sein de l'équipe pédagogique. Chaque projet est évalué selon sa pertinence et validé par le comité de direction. L'implication des professionnels, via les forums et le conseil de perfectionnement du CFA, garantit l'adéquation aux besoins du terrain, renforcée par les liens avec le *Human Career Center* et les *Alumni* (enquête lors du forum alternance d'avril 2025).

Le diplôme prépare des ingénieurs capables d'appréhender des projets complexes de la filière agro / agri en intégrant toutes les dimensions scientifiques et techniques, écologiques, économiques, sociales, juridiques et éthique. Le référentiel propose 8 blocs de compétences et 53 compétences.

Le socle de compétences englobe un domaine vaste qui repose sur les sciences de base (mathématiques, physique-chimie, sciences numériques), envisagées à la fois comme outils d'abstraction, de modélisation et de compréhension des mécanismes et les sciences du vivant auxquelles sont associées les disciplines visant la compréhension de l'entreprise et la formation aux sciences humaines (langues, expression, communication, etc.).

La formation initiale sous statut étudiant (FISE) est conçue sur les cinq années post-bac. Le parcours est divisé en 2 cycles (3 années pour le premier cycle et 2 années Ingénieur/Master). Le 1er cycle est essentiellement en tronc commun (10% de cours optionnels). L'individualisation des parcours débute en deuxième cycle. Le premier cycle est consacré aux acquisitions de compétences sur les disciplines fondamentales (math, physique, chimie, sciences biologiques, physiologie, etc.). En deuxième cycle, après un semestre de tronc commun, les élèves s'orientent soit vers une expérience longue à l'international (parcours de double diplôme avec des universités étrangères partenaires ou au sein du réseau France Agro3) soit vers un parcours recherche. En outre, l'orientation vers un domaine d'approfondissement (12 domaines possibles) et le choix du sujet de stage de fin d'études déterminent l'individualisation des parcours et l'expertise de l'ingénieur formé.

La formation initiale par la voie de l'apprentissage (FISA) débute soit en troisième année (36 mois de formation avec 108 semaines en entreprise pour 48 à l'école), soit en quatrième année (24 mois de formation avec 68 semaines en entreprise pour 31 à l'école). Le rythme de l'alternance est long (6 périodes en entreprise pour la formation en 36 mois, 3 périodes pour la formation en 24 mois). L'expérience à l'international s'effectue lors de la période en entreprise.

En FISE, le parcours est jalonné par des périodes de stage en entreprise, y compris en premier cycle. Les stages dans les trois dernières années (12 semaines en année 3, 10 semaines en année 4, 24 à 26 semaines en année 5) ont des objectifs bien définis et complémentaires. Ils sont systématiquement préparés, tutorés et évalués par les maîtres de stage.

L'élève en FISA est directement immergé dans le monde de l'entreprise. Le livret d'apprentissage, en format numérique, constitue l'interface entre le monde de l'entreprise et l'école. Le rôle des maîtres d'apprentissage est clairement défini par l'école et régulièrement évalué durant la durée des périodes en entreprise.

En outre, la formation initiale comprend l'acquisition des connaissances et de compétences de base nécessaires pour saisir le fonctionnement des entreprises

L'école a intégré dans le cursus la formation à la recherche qui comprend, au plan méthodologique, la synthèse et la recherche documentaire, le traitement de données et, au plan opérationnel, des enseignements sur des domaines d'approfondissement qui placent les élèves dans des situations d'expérimentation, d'analyse critique et de recherche appliquée. La structure imposée du mémoire de fin d'étude tend à formaliser une vision inductive des travaux réalisés.

En outre, la direction de la recherche de l'école invite annuellement les élèves à faire découvrir les projets de recherche portés par des enseignants-chercheurs ou des doctorants de l'école.

L'ingénieur agronome est formé depuis toujours dans une démarche qui prend en compte l'environnement. De fait, tout au long du cursus, la formation propose une approche intégrative dans la démarche d'analyse et de synthèse où est mis en avant le respect, tant de l'environnement que des hommes. Compte tenu de l'attente professionnelle et sociétale, la sensibilisation aux questions environnementales intervient dès la première année. La formation est poursuivie sur ce thème en deuxième année (évaluation environnementale des pratiques agricoles) puis en troisième année par un module "éthique en biologie".

En cycle Ingénieur/ Master, l'approche environnementale concerne l'apprentissage des données systémiques sur les pratiques environnementales touchant l'agriculture. Le tronc commun en dernière année traite des normes et référentiels RSE & DD ainsi que le développement d'une démarche RSE en grande entreprise agroalimentaire.

L'école dispense une formation à l'entrepreneuriat avec notamment la création d'un domaine d'approfondissement destiné à la création d'entreprise: soutien aux concours locaux à la création d'entreprises; pérennisation de la Junior Entreprise (PURPAN Junior); création d'un accélérateur de startup (Le Semoir). La formation à l'entrepreneuriat est dispensée dès la première année et est suivie en années 3 et 4 avec la mise en situation par groupe (projet ROAD 360) et de modules d'approfondissement sur la création d'entreprise durant les deux dernières années.

La formation en FISE et en FISA comprend une expérience obligatoire dans un contexte international. En FISE, 100 % des élèves partent à l'étranger en stage en troisième année (minimum 12 semaines, en deça des 16 semaines exigées dans le référentiel de la CTI). En FISA, la durée minimum est de 9 semaines. La majorité des apprentis réalise cette mobilité dans le cadre d'une mission dans une filiale étrangère de la société ou d'une mission chez un sous-traitant ou un partenaire à l'international. Les relations partenariat avec des universités étrangères sont actives (76% des étudiants en FISE se répartissent dans les 80 universités partenaires). L'école est active sur les contractualisation à l'international et la mise en place de double-diplômes. Elle gère l'attribution de bourses de mobilité et participe aux programme d'échange européens principaux (Erasmus, Arfitec, Mexfitec, Chilfitec, Brafagri).

En outre, l'acquisition de compétences dans deux langues étrangères est obligatoire. Le niveau en anglais minimum au TOEIC requis pour obtenir le diplôme est de 785. Des certifications pour les autres langues étrangères sont possibles.

L'EI PURPAN a réalisé la matrice compétences/parcours de formation et a attribué un niveau de maîtrise que permet d'atteindre chaque module de formation (N1 : Novice / N2 : Autonome / N3 : Maîtrise avancée).

La césure est possible mais peu pratiquée (0 à 2 élèves par an). Les demandes sont examinées au cas par cas. Le dispositif vise à enrichir le parcours de formation par une expérience personnelle, professionnelle ou académique complémentaire. La quasi-totalité des élèves concernés ré-intègrent le cursus après leur année de césure.

La pédagogie de PURPAN repose sur l'accompagnement individualisé, les mises en situation professionnelles et une forte expérimentation, grâce au site de Lamothe qui permet aux étudiants de se confronter à la réalité du terrain.

Elle favorise l'autonomie progressive des étudiants, avec une part croissante de formation expérientielle : de 7 % en première année à près de 30 % en cinquième année. En moyenne, 15 % du volume de formation est dédié à ces mises en situation, hors stages et TP. L'école investit également dans l'innovation pédagogique via des projets XR (réalité augmentée et virtuelle), comme Botanic AR ou Digi-agro, intégrés dans les ECUEs. Tous les enseignants ont été formés à l'accompagnement et des séminaires d'année permettent de partager les pratiques et d'ajuster les dispositifs. L'enjeu reste de garantir une cohérence pédagogique dans un contexte d'individualisation croissante des parcours.

L'équipe pédagogique de l'école est structurée autour du principe de suivi individualisé. Chaque promotion est encadrée par un responsable d'année, garant de la dynamique pédagogique et du

lien avec les étudiants. Les enseignants assurent un rôle de tuteur pour chaque mise en situation ou stage. En 2024-2025, 57 % des enseignements sont assurés par des permanents, dont 33,9 % par des enseignants-chercheurs.

Les professionnels extérieurs représentent 12,6 % du volume total. Le rapport ne précise pas la nature des 30% restants. On peut regretter la faible proportion de représentants du monde socio-économique, qui risque de déconnecter la formation des métiers.

L'école développe la formation continue diplômante, couvrant tout ou partie du cycle Ingénieur/Master avec une possibilité d'alternance en contrat de professionnalisation en dernière année. Cette formation peut s'articuler aussi autour de l'intégration à la formation initiale ou l'apprentissage.

L'école a mis en place une procédure VAE pour des candidats qui ont au moins 3 années d'expérience professionnelle. Il y a pour l'instant peu de candidats qui en ont bénéficié. Le niveau d'anglais requis pour l'obtention du diplôme constitue un obstacle important.

L'école dispose d'un site dévolu aux expérimentations qui est utilisé par tous les élèves au cours de la scolarité. Le centre principal de formation se situe à Toulouse.

## Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

### Points forts

- Expérience forte et bien ancrée de la formation d'ingénieurs agronomes ;
- Programme d'enseignement conçu depuis le Bac de façon progressive et graduée ;
- Individualisation des cursus à partir de la 4ème année ;
- Bon équilibre entre la formation générale de l'ingénieur et les applications ;
- Formation au contexte international obligatoire et riche ;
- Ancrage significatif sur la formation à et par la recherche ;
- Interactions fortes avec le monde de l'entreprise.

### Points faibles

- Rythme d'alternance très long pour la formation FISA ;
- Difficultés de recruter des étudiants internationaux ;
- Dispositif VAE à mettre en conformité avec le processus France VAE ;
- Stage obligatoire de 12 semaines minimum à l'étranger en deçà des 16 semaines du R&O

### Risques

- Affaiblissement du nombre de candidatures des élèves après le Bac.

### Opportunités

- Mettre en valeur les capacités et les moyens de l'école pour la formation aux pratiques agricoles ;
- Développer l'image de l'école à l'international pour le recrutement d'élèves internationaux ;
- Faire évoluer une partie des enseignements en prenant en compte les apports de l'IA.

## Recrutement des élèves-ingénieurs

L'EI PURPAN s'inscrit dans une stratégie de recrutement alignée avec son projet pédagogique et ses valeurs. Elle forme des ingénieurs engagés, ouverts, ancrés dans leur territoire et conscients des enjeux écologiques et sociétaux. Cette orientation se traduit par une volonté affirmée de diversifier les profils, de lutter contre l'autocensure et de garantir un processus d'admission transparent, bienveillant et fondé sur des critères objectifs.

Pour favoriser l'accès à ses formations, l'école s'investit dans plusieurs dispositifs : les Cordées de la réussite (accompagnement des élèves de la 4e jusqu'à l'enseignement supérieur), le programme Ingé+ (notamment le volet BTSA+), ainsi qu'un système d'aides financières internes (bourses, prêts, exonérations, accompagnement individualisé).

L'admission à l'EI PURPAN est structurée autour de plusieurs voies d'accès :

- Parcoursup pour les bacheliers ;
- Admissions sur titre pour les étudiants ayant validé entre 60 et 180 ECTS (2ème et 3ème années du cycle 5 ans) ;
- Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP), voie professionnelle continue ;
- Admissions internationales, avec des exigences linguistiques (niveau B1 en français ou en anglais selon la langue de la formation).

Le processus de sélection repose sur une grille d'évaluation formalisée, partagée avec les jurés, eux-mêmes formés à travers des ateliers d'harmonisation. Ces formations abordent la posture à adopter, les techniques d'entretien, la gestion du temps, ainsi que les principes de bienveillance et d'équité. Environ 70 membres du personnel sont mobilisés chaque année pour organiser les entretiens, dans une logique d'accueil chaleureux et respectueux. Les journées d'admission sont conçues comme des moments d'échange et de mise en confiance.

L'accessibilité est renforcée par des outils numériques (plateforme de RDV à distance, visite virtuelle, outil d'orientation interactif) et un accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap (aménagements pour les profils "dys", accessibilité PMR, charte d'inclusion, etc.). Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'école et sur Parcoursup, assurant une transparence totale.

Les critères d'évaluation sont adaptés à chaque niveau d'entrée et prennent en compte :

- Les résultats académiques ;
- Les motivations personnelles ;
- Les compétences acquises ;
- La cohérence du parcours avec les attendus du diplôme d'ingénieur.

Dès l'admission, l'EI PURPAN identifie les profils de formation des candidats (scientifiques, technologiques, professionnels, etc.) afin d'anticiper les besoins spécifiques. Une remise à niveau initiale est proposée, notamment pour les étudiants issus de filières non scientifiques, afin de garantir une bonne intégration dans le cycle ingénieur.

L'école met également en place un accompagnement individualisé pour soutenir les étudiants tout au long de leur parcours (dispositifs pédagogiques, suivi personnalisé, aménagements spécifiques pour les étudiants en situation de handicap (ex. : outils numériques, accessibilité PMR, accompagnement pour les troubles "dys").

L'école a mis en place un dispositif structuré de suivi des recrutements, fondé sur une collecte régulière de données quantitatives et qualitatives. Ce système vise à ajuster la stratégie de recrutement en cohérence avec les objectifs pédagogiques, les besoins du marché de l'emploi et les profils effectivement intégrés.

Évolution des candidatures et des admissions :

- Baisse des candidatures confirmées via Parcoursup pour l'entrée en 1ère année, reflétant une mutation des choix d'orientation post-bac ;

- Taux de présence aux entretiens élevé (93 % en 2024), signe d'un bon ciblage et d'un engagement fort des candidats ;
- Réduction des effectifs admis : de 270 à 220 étudiants par promotion sur deux ans ;
- Données 2025 en cours de consolidation, mais les tendances confirment une capacité à maintenir un recrutement qualitatif malgré la baisse des volumes.

Analyse des profils recrutés :

- Concentration géographique dans le sud-ouest (Bordeaux, Toulouse), avec 15 % issus de zones plus éloignées ;
- Mixité équilibrée : 50,47 % de femmes et 49,53 % d'hommes ;
- Diversité territoriale : 61,30 % urbains, 38,70 % ruraux ;
- Origine socio-professionnelle : 45,1 % enfants de cadres, 14,7 % d'agriculteurs, mais seulement 1,8 % d'enfants d'ouvriers — un indicateur à surveiller.
- Profils variés issus de la réforme du bac, avec une prédominance scientifique mais aussi une ouverture vers les sciences humaines et sociales.

## Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

### Points forts

- Diversité des profils recrutés : admissions via Parcoursup, titres, VAPP, et internationales ;
- Engagement pour l'inclusion : cordées de la réussite, Ingé+, aides financières, accompagnement handicap ;
- Processus d'admission structuré et bienveillant : grille d'évaluation formalisée, jurés formés, outils pratiques ;
- Suivi rigoureux des recrutements : données quantitatives et qualitatives, taux de présence élevé (93 % en 2024) ;
- Mixité et diversité territoriale : équilibre hommes/femmes, zones urbaines/rurales bien représentées ;
- Réputation et attractivité : image de marque, équipements techniques, mobilité internationale ;
- Ouverture disciplinaire : profils scientifiques et sciences humaines/sociales bienvenus.

### Points faibles

- Baisse des candidatures en 1ère année : diminution progressive via Parcoursup ;
- Manque de logements et restauration sur le campus.

### Risques

- Baisse démographique : moins de lycéens à recruter ;
- Désaffection des matières scientifiques : impact sur les profils ciblés ;
- Contexte économique défavorable à l'enseignement privé ;
- Concurrence accrue : établissements publics et privés hors Parcoursup ;
- Système politique amenant une instabilité.

### Opportunités

- Intérêt croissant pour la transition écologique : alignement avec les valeurs de l'école ;
- Diversification des profils : ouverture aux lycéens en sciences humaines et sociales ;
- Renforcement de l'accompagnement à l'orientation : salons, journées portes ouvertes, outils numériques.

## Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

L'école d'ingénieurs de Purpan met en œuvre un ensemble de dispositifs visant à assurer l'accueil et l'intégration des élèves dans l'établissement et dans leur parcours de formation. Ces dispositifs sont structurés autour de plusieurs temps forts et outils, et concernent à la fois les étudiants nationaux et internationaux, et ce, aux différents niveaux d'intégrations de l'école.

Pour les primo-arrivants, l'année scolaire débute par une présentation des modalités et des enjeux de l'année par les responsables d'année et de formation. Cette rencontre permet de poser les bases du fonctionnement pédagogique et administratif et s'appuie sur un livret d'accueil (règlement des études, charte informatique, règlement intérieur, points de contacts clefsn etc.). En complément, des animations de rentrée sont organisées par le Bureau des élèves (BDE), dans le cadre d'une charte d'intégration, afin de favoriser la cohésion et l'inclusion des nouveaux étudiants dans la vie de l'école.

Chaque promotion élit un président et des délégués de groupe, qui assurent un lien régulier avec les responsables d'année et les membres de l'équipe pédagogique. Ces interlocuteurs sont identifiés comme points de contact pour toute situation nécessitant écoute ou accompagnement.

Concernant l'accueil des étudiants internationaux, l'EI PURPAN déploie un accompagnement spécifique, structuré en deux phases : avant et pendant la mobilité. En amont, les étudiants nominés par leur université d'origine sont invités à compléter leur dossier via une plateforme administrative dédiée. Cette plateforme leur fournit des informations pratiques sur les démarches de visa, les assurances, le logement à Toulouse et la vie étudiante. Un guide pratique, l'« International Student Handbook », est mis à disposition pour faciliter leur préparation.

Pendant la mobilité, l'école prévoit à partir de l'année académique 2025-2026 une semaine d'accueil en début de chaque semestre. Cette semaine comprendra plusieurs activités : jeu de piste pédagogique dans Toulouse, présentation de l'école et des programmes, visite du campus, rencontres avec les étudiants locaux (notamment les « buddies »), présentation de la ville par la mairie, ateliers thématiques (empreinte carbone, communication interculturelle, vie étudiante), sessions d'aide aux démarches administratives, ainsi qu'un pot et un repas d'accueil. Ces activités visent à faciliter l'intégration des étudiants internationaux dans leur nouvel environnement académique et social.

Enfin, le conseil d'établissement joue un rôle structurant dans le pilotage de la vie étudiante. Il réunit les représentants étudiants (présidents de promotions, membres du BDE), les responsables d'année et certains membres du comité de direction. Ce conseil constitue un espace d'écoute et de dialogue permettant de faire remonter les besoins, les difficultés et les propositions d'amélioration liées à l'intégration et à la vie dans l'école.

L'École d'Ingénieurs de PURPAN reconnaît la vie étudiante comme un levier essentiel dans la réalisation des objectifs de formation. Cette reconnaissance se traduit par une politique active de soutien aux activités associatives, citoyennes, sportives et culturelles, ainsi que par la mise à disposition de moyens matériels et humains adaptés.

Les infrastructures disponibles sont diversifiées et permettent aux étudiants de bénéficier d'espaces dédiés :

- Aux activités extrascolaires (foyers, grand hall, installations sportives) ;
- A la restauration - les étudiants ont accès au restaurant universitaire de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse ainsi qu'au Club sandwich, géré par les étudiants eux-mêmes.

Il est à noter que l'activité étudiante se déroule au sein du foyer, et non au sein des espaces associatifs, excentrés et de faible capacité.

La restauration sur site, via le Club sandwich ou des réflexions d'initiatives d'un food-truck, ne permet pas une restauration à prix raisonnable et/ou accessible aisément.

L'école affirme son engagement envers des valeurs humaines fondamentales, notamment à travers la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS). La direction générale intervient chaque année dans toutes les promotions pour sensibiliser les étudiants à ces enjeux. Les

étudiants indiquent effectivement la présence de cette sensibilisation, en souhaitant qu'elle puisse être renforcée régulièrement.

Deux enseignants-chercheurs ont été formés comme référents VSS et assurent une mission d'écoute, de soutien et d'orientation. Une cellule d'écoute est accessible à tout moment via une adresse dédiée, garantissant confidentialité, anonymat et accompagnement adapté. Ce dispositif permet de traiter les situations de bizutage, harcèlement, agressions ou discriminations, qu'elles se produisent sur le campus ou en dehors. En complément, un soutien psychologique est proposé par un psychanalyste, présent sur le campus ou joignable dans son cabinet. Ces points de contacts clefs sont indiqués à chaque étudiant. Plusieurs étudiants indiquent qu'un rappel régulier pourrait « libérer » les paroles.

La vie associative est animée par un Bureau des étudiants (BDE) structuré en plusieurs pôles thématiques (animation, santé, culture, conférences, relations extérieures, etc.). Un budget est alloué par l'école et réparti entre les clubs. Des subventions ponctuelles peuvent être accordées sur présentation de projets devant une commission réunissant la direction administrative et financière.

Tous les étudiants sont invités à participer à la vie associative, que ce soit en tant que membres actifs ou simples participants. Les activités proposées sont diverses et incluent des événements sportifs, humanitaires, culturels ou professionnels. La participation aux activités associatives est large. La proposition de rejoindre un club ou association n'est cependant que faiblement encouragée.

L'école encourage une vie associative responsable, intégrant les principes de la responsabilité sociétale dans le fonctionnement des clubs et associations. Une charte spécifique encadre les engagements des étudiants en matière de maîtrise des impacts environnementaux, de lutte contre les discriminations, d'attention aux publics isolés et de promotion de comportements responsables. Ces engagements sont accompagnés de dispositifs de prévention mis en œuvre avec les élèves-ingénieurs.

Concernant la reconnaissance de l'engagement étudiant, l'école a intégré certains éléments dans son règlement des études, notamment via l'ECUE « action biodiversité ». Toutefois, cette reconnaissance ne se traduit pas encore par l'attribution de crédits ECTS supplémentaires inscrits au supplément au diplôme, comme le prévoit le référentiel. Cette absence de valorisation formelle peut limiter l'implication des étudiants dans les activités extrascolaires. De plus, l'intégration des apprentis dans la vie associative reste plus faible, et la cohésion entre les étudiants des filières agro-bachelor et ingénieur est identifiée par l'école comme un point à renforcer.

## Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

### Points forts

- Dispositifs d'accueil structurés pour les primo-arrivants et les étudiants internationaux, incluant livret d'accueil, animations du BDE, et semaine d'intégration ;
- Accompagnement spécifique des étudiants internationaux avant et pendant la mobilité, avec plateforme dédiée et guide pratique ;
- Implication des étudiants via l'élection de délégués et présidents de promotion, favorisant le dialogue avec l'équipe pédagogique ;
- Conseil d'établissement actif, réunissant étudiants et direction pour piloter la vie étudiante ;
- Engagement fort sur les valeurs humaines, notamment la prévention des VSS avec référents formés et cellule d'écoute ;
- Vie associative riche et diversifiée, soutenue par un budget et une charte de responsabilité sociétale ;
- Infrastructures variées pour les activités extrascolaires et la restauration.

### Points faibles

- Faible valorisation formelle de l'engagement étudiant, absence de crédits ECTS supplémentaires ;
- Intégration limitée des apprentis et manque de cohésion entre les filières agro-bachelor et ingénieur ;
- Espaces associatifs excentrés et peu adaptés, ce qui limite leur utilisation ;
- Restauration sur site peu accessible financièrement, avec des alternatives limitées (Club Sandwich, food-truck en réflexion) ;
- Sensibilisation aux VSS jugée utile mais demandée plus régulièrement par les étudiants.

### Risques

- Risque de désengagement étudiant si l'implication associative n'est pas reconnue ou encouragée ;
- Inégalités d'intégration entre les différents profils d'étudiants (internationaux, apprentis, filières) ;
- Perception négative liée à la restauration ou aux espaces associatifs, pouvant impacter l'attractivité de la vie étudiante de l'école.

### Opportunités

- Renforcement de la reconnaissance académique de l'engagement étudiant, via l'attribution de crédits ECTS ou mentions au diplôme ;
- Développement de la cohésion inter filières, par des projets communs ou des événements partagés ;
- Amélioration des infrastructures associatives, pour favoriser l'implication et l'animation sur le campus ;
- Optimisation de l'offre de restauration, avec des partenariats ou solutions plus accessibles ;
- Renforcement des campagnes de sensibilisation, notamment sur les VSS, pour libérer la parole et prévenir les risques ;
- Valorisation de la vie associative dans le parcours de formation, comme levier de compétences transversales.

## Insertion professionnelle des diplômés

Au cours des cinq années du cursus à PURPAN, les étudiants bénéficient d'une immersion progressive dans le monde professionnel. Cette approche se traduit par une diversité d'expériences : stages, alternances, projets d'entreprise, interventions de professionnels, visites, forums, etc.

L'EI PURPAN a mis en place le Human Career Center qui est un dispositif d'accompagnement des apprenants dans leur projet professionnel. Il propose :

- des cours et ateliers sur la formation humaine (tests de personnalité, connaissance de soi, découverte des métiers, définition du projet professionnel, préparation aux candidatures et entretiens, développement du réseau via LinkedIn et les témoignages d'alumni) ;
- un accompagnement individuel à la demande (rédaction de CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens, test Idoneo) ;
- un support numérique (espace étudiant, diffusion d'offres, communication d'événements) ;
- une préparation aux postures professionnelles avant les stages et les forums.

Dès la 3ème année, la préparation à l'emploi s'intensifie autour de trois événements majeurs :

- Forum des stages et alternances en 2ème et 3ème années : environ 30 entreprises proposent des opportunités ;
- Forum des métiers en 3ème année : organisé avec PURPAN Alumni, il permet aux étudiants d'échanger avec de jeunes diplômés sur leurs débuts professionnels ;
- Forum des entreprises en 4ème et 5ème années : plus de 80 entreprises présentes, conférences métiers, présentations, et coaching RH pour les stages de fin d'études.

L'enquête sur la promotion 2024 porte sur 218 répondants pour 279 diplômés (78% de répondants).

Le taux d'insertion est de 58% pour la promotion 2024. Les diplômés sont insérés pour 71% en CDI et pour 59,5% sous le statut cadre. 76,2% estiment que le niveau de qualification de l'emploi tenu est en adéquation avec le niveau du diplôme.

Ce taux d'insertion s'améliore, 74,4% pour la promotion 2023 et 88% pour la promotion 2022.

Le statut cadre progresse également pour monter à 70%.

Les diplômés sont insérés dans des entreprises :

- de 250 à 5 000 salariés : 32,9% ;
- de 50 à 250 salariés : 24,7% ;
- de plus de 5 000 salariés : 16,5%.

Les secteurs d'activités des entreprises sont à 19,8% dans l'industrie agroalimentaire, 19% dans la production agricole et 14,7% dans le commerce / distribution.

Ces 3 secteurs d'activités sont les 3 identifiés, dans les mêmes proportions, pour les 2 promotions précédentes.

88% des diplômés estiment que le secteur disciplinaire est en adéquation avec le poste tenu. Ce pourcentage reste identique sur les promotions précédentes.

L'enquête met en avant une stabilité des diplômés dans la filière (secteurs, entreprises, adéquation du poste avec les attentes) avec tout de même une augmentation importante du taux d'insertion professionnelle pour passer de 58% à 75% et une augmentation plus relative du statut cadre.

## **Analyse synthétique - Insertion professionnelle des diplômés**

### **Points forts**

- Dispositif Human Career Center proposé par l'EI PURPAN ;
- Taux de réponse à l'enquête insertion ;
- Adéquation de la formation avec le métier.

### **Points faibles**

- Taux d'embauche au statut cadre inférieur à la moyenne sur les diplômes d'ingénieur ;
- Pas de mesure particulière pour l'accompagnement des étudiants créateurs d'entreprise ;
- Formalisation des retours du Conseil de perfectionnement à améliorer.

### **Risques**

- Contexte économique incertain

### **Opportunités**

- Développement de la formation continue

## Synthèse globale de l'évaluation

L'EI PURPAN bénéficie d'une expertise reconnue tant dans le domaine de la formation que de la recherche pour la filière Agri-Agro. Cette reconnaissance favorise la proximité et le lien entre les entreprises et les apprenants de l'école, le dispositif Human Career Center permet à l'école d'accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel. La fierté et la culture de l'école sont palpables, soutenues par une association dynamique des Alumni et des locaux d'enseignement modernes et bien équipés.

L'école doit travailler sur des pistes d'amélioration. Dans un premier temps, indispensable de mener une analyse critique du rythme d'alternance afin de pouvoir mettre en œuvre une réelle pédagogie de l'alternance. De plus, l'école doit étudier la possibilité d'améliorer les services de restauration.

Une meilleure communication sur les métiers permettrait de les faire mieux connaître, et il serait pertinent de déployer davantage l'approche par compétences, notamment jusqu'à l'évaluation.

Enfin, valoriser l'engagement étudiant et rééquilibrer la mobilité entrante et sortante sont des axes à explorer pour renforcer encore davantage l'attractivité et l'efficacité de l'école.

## Analyse synthétique globale

### Points forts

- Valeur et image de marque de l'école ;
- Proximité de l'EI PURPAN avec les professionnels pour les accompagner dans leur stratégie de développement ;
- Transition vers ISO 26000 alignée avec les engagements RSE de l'école ;
- Programme d'enseignement conçu depuis le Bac de façon progressive et graduée ;
- Bon équilibre entre la formation générale de l'ingénieur et les applications ;
- Suivi rigoureux des recrutements : données quantitatives et qualitatives, taux de présence élevé (93 % en 2024) ;
- Engagement fort sur les valeurs humaines, notamment la prévention des VSS avec référents formés et cellule d'écoute ;
- Vie associative riche et diversifiée, soutenue par un budget et une charte de responsabilité sociétale ;
- Dispositif Human Career Center proposé par l'EI PURPAN.

### Points faibles

- Rythme d'alternance très long pour la formation FISA ;
- Stage obligatoire de 12 semaines minimum à l'étranger en deçà des 16 semaines du R&O ;
- Difficultés de recruter des étudiants internationaux ;
- Manque de logements et restauration sur le campus ;
- Faible valorisation formelle de l'engagement étudiant, absence de crédits ECTS supplémentaires ;
- Intégration limitée des apprentis et manque de cohésion entre les filières agro-bachelor et ingénieur ;
- Composition du conseil de perfectionnement dans le règlement intérieur non présente ;
- Suivi des indicateurs qualité et des actions correctives peu formalisé ;
- Dispositif VAE à mettre en conformité avec le processus France VAE.

### Risques

- Engagement des jeunes générations perturbé par les mouvements de contestation agricole ;
- Risques climatiques pouvant impacter ce type de formation ;
- Affaiblissement du nombre des candidatures des élèves après le Bac ;
- Désaffection des matières scientifiques : impact sur les profils ciblés ;
- Système politique amenant une instabilité.

### Opportunités

- Valorisation des labels RSE et DD dans les métiers de l'agro ;
- Forte demandes sociétales et professionnelles sur les filières de l'école ;
- Mettre en valeur les capacités et les moyens de l'école pour la formation aux pratiques agricoles ;
- Intérêt croissant pour la transition écologique : alignement avec les valeurs de l'école.

## Glossaire général

### A

ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche  
ATS (Prépa) - Adaptation technicien supérieur

### B

BCPST (classe préparatoire) - Biologie, chimie, physique et sciences de la terre

BDE - BDS - Bureau des élèves - Bureau des sports

BIATSS - Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé

BTS - Brevet de technicien supérieur

### C

C(P)OM - Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens

CCI - Chambre de commerce et d'industrie

Cdefi - Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs

CFA - Centre de formation d'apprentis

CGE - Conférence des grandes écoles

CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail

CM - Cours magistral

CNESER - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

CNRS - Centre national de la recherche scientifique

COMUE - Communauté d'universités et établissements

CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles

CPI - Cycle préparatoire intégré

CR(N)OUS - Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires

CSP - catégorie socio-professionnelle

CVEC - Contribution vie étudiante et de campus

Cycle ingénieur - 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

### D

DD&RS - Développement durable et responsabilité sociétale

DGESIP - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

DUT - Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

### E

EC - Enseignant chercheur

ECTS - European Credit Transfer System

ECUE - Eléments constitutifs d'unités d'enseignement

ED - École doctorale

EESPIG - Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général

EP(C)SCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

EPU - École polytechnique universitaire

ESG - Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area

ETI - Entreprise de taille intermédiaire

ETP - Équivalent temps plein

EUR-ACE© - Label "European Accredited Engineer"

### F

FC - Formation continue

FFP - Face à face pédagogique

FISA - Formation initiale sous statut d'apprenti

FISE - Formation initiale sous statut d'étudiant

FISEA - Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti

FLE - Français langue étrangère

### H

Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

HDR - Habilitation à diriger des recherches

### I

I-SITE - Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IATSS - Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé

IDEX - Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IDPE - Ingénieur diplômé par l'État

IRT - Instituts de recherche technologique

ITII - Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie

ITRF - Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation

IUT - Institut universitaire de technologie

### L

L1/L2/L3 - Niveau licence 1, 2 ou 3

LV - Langue vivante

### M

M1/M2 - Niveau master 1 ou master 2

MCF - Maître de conférences

MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

MP (classe préparatoire) - Mathématiques et physique

MP2I (classe préparatoire) - Mathématiques, physique, ingénierie et informatique

MPSI (classe préparatoire) - Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

### P

PACES - première année commune aux études de santé

ParcoursSup - Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.

PAST - Professeur associé en service temporaire

PC (classe préparatoire) - Physique et chimie

PCSI (classe préparatoire) - Physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PeIP - Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech

PEPITE - Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat

PIA - Programme d'Investissements d'avenir de l'État français

PME - Petites et moyennes entreprises

PRAG - Professeur agrégé

PSI (classe préparatoire) - Physique et sciences de l'ingénieur

PT (classe préparatoire) - Physique et technologie

PTSI (classe préparatoire) - Physique, technologie et sciences de l'ingénieur

PU - Professeur des universités

### R

R&O - Référentiel de la CTI : Références et orientations

RH - Ressources humaines

RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles

### S

S5 à S10 - Semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)

SATT - Société d'accélération du transfert de technologies

SHEJS - Sciences humaines, économiques juridiques et sociales

SHS - Sciences humaines et sociales

SYLLABUS - Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

### T

TB (classe préparatoire) - Technologie, et biologie

TC - Tronc commun

TD - Travaux dirigés

TOEFL - Test of English as a Foreign Language

TOEIC - Test of English for International Communication

TOS - Techniciens, ouvriers et de service

TP - Travaux pratiques

TPC (classe préparatoire) - Classe préparatoire, technologie, physique et chimie

TSI (classe préparatoire) - Technologie et sciences industrielles

### U

UE - Unité(s) d'enseignement

UFR - Unité de formation et de recherche.

UMR - Unité mixte de recherche

UPR - Unité propre de recherche

### V

VAE - Validation des acquis de l'expérience